

Microélectronique : la recherche s'installe à Gardanne

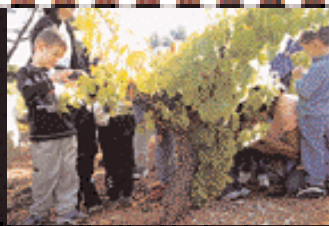
page 10

*Le terroir s'invite
à la Saint-Michel, p5*

*Les maternelles
dans les vignes, p4*

*Un forum
très fréquenté, p7*

*Gardanne
ville fleurie, p4*



Pensez au bus!

HÔTEL DE VILLE, LE 17 SEPTEMBRE. Voyage gratuit et viennoiserie offerte : le 17 septembre, il faisait bon voyager sur le réseau *Interbus*, qui enregistre 350 000 voyages par an. A l'occasion de la *semaine du Transport Public* (organisée, pour sa onzième édition, sur le thème de l'écoresponsabilité), 1 000 tickets à gratter avaient été distribués par les chauffeurs. Un téléviseur a été gagné par Yolande Parrini, et un lecteur DVD par Marina Medico. «*L'an prochain, nous fêterons les dix ans du réseau, soulignait Jean-Paul Peltier, président du Syndicat intercommunal des transports urbains du bassin minier. Nous avons des projets d'extension, notamment vers Cadolive et Saint-Savournin pour la desserte des scolaires et une nouvelle ligne entre Peypin et Gardanne.*»

Du nouveau pour les élections de parents d'élèves

GARDANNE, LES 15 ET 16 OCTOBRE. Si vous avez des enfants scolarisés en maternelle, primaire, collège ou lycée, n'oubliez pas de voter pour désigner les représentants des parents d'élèves au conseil d'école ou au conseil d'administration des établissements scolaires. La procédure est très simple : il suffit de choisir une liste parmi le matériel de vote remis à votre enfant, et de la déposer dans l'urne (ou de la faire déposer par votre enfant). Attention, cette année, les deux parents votent, qu'ils vivent ensemble ou qu'ils soient séparés (mais chacun ne peut voter qu'une fois par établissement, même s'il a plusieurs enfants dans la même école).

La rentrée de la Ludothèque

BIVER, LE 6 OCTOBRE. La *Ludothèque Puzzle* se déplace à Biver tous les mercredis de 14h30 à 16h30, à la ferme de Collevieille, au-dessus du local du CLES (tarif 1 €). D'autre part, la *Ludothèque* accompagne toujours les enfants aux spectacles jeune public le mercredi (tarif



Roger Meï et Jean-Paul Peltier ont reçu les gagnants en mairie.

Photos: C. Pirozzelli

2 €) et prolonge sa présence à La Médiathèque pendant les conférences *Regards sur l'enfance* (gratuit). Les locaux de la Ludothèque (place Castanisette, les Logis Notre-Dame) sont ouverts les lundis (16h-18h) mardis (16h-18h), mercredis (14h-18h) jeudis (16h-18h et vendredis (14h-16h) pour tous les publics, le mardi (14h-16h) et le jeudi (14h-16h) pour les groupes et le jeudi (10h-12h) pour l'accueil maman-bébé. Tél. 04 42 58 46 19, mel: gardanne.ludotheque@wanadoo.fr.

Nouvelle victoire pour les "recalculés"

MARSEILLE, JEUDI 9 SEPTEMBRE. Le 15 avril 2004 le tribunal de grande instance de Marseille avait condamné l'Assedic Alpes-Provence et l'Unedic pour rupture abusive de contrat. La durée d'indemnisation de 265 000 chômeurs avait en effet été réduite de 30 à 23 mois dès le mois de janvier 2004. 35 chômeurs de la région dont un Gardannais avaient ainsi obtenu gain de cause. Les deux organismes avaient alors fait appel de la décision auprès de la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Le jeudi 9 septembre, celle-ci a confirmé le jugement prononcé par le TGI de Marseille dénonçant par la même une rupture de contrat qui peut être qualifiée d'illégal.

Une nouvelle adresse pour le service de l'eau

QUARTIER MISTRAL, LE 23 SEPTEMBRE. Vous ne pouvez pas la manquer : c'est la bâtisse qui se situe juste à côté de la *Maison du droit et du citoyen*, en contrebas du boulevard Cézanne. Le service municipal de l'eau et de l'assainissement s'est installé là cet été. «*Cette maison a été acquise par la Ville à Pechiney, c'était un squat. Il a fallu tout refaire,*» explique Robert Long, directeur du service. Le personnel (6 techniques et 4 administratifs) y gagne en qualité de travail, et le public en qualité d'accueil. L'accès est bien plus facile qu'à la direction des services techniques. Et les abords paysagers ont été particulièrement soignés. Enfin, les horaires d'ouverture (8h30-12h et 13h-16h30) sont étendus.



Un bâtiment rénové et plus accessible au public.

Travaillons ensemble à une vie plus fraternelle

Agressivité, incivisme, violence... notre monde semble avoir perdu le sens du "vivre-ensemble".

Les médias accentuent encore ce sentiment en nous renvoyant principalement des images uniquement négatives des "cités", des "jeunes", des "immigrés". Les événements négatifs sont mis en avant, comme si rien de positif ne se passait.

Certes les solidarités se sont distendues, y compris dans une ville comme la nôtre. Pourtant, bien des choses se font encore dans le domaine de l'entraide, de la solidarité, du "coup de main" à ceux qui en ont besoin.

A Gardanne ce sont des dizaines de bénévoles qui sont disponibles, attentifs, présents pour d'autres pour qui ça va mal. C'est souvent une tâche difficile, ingrate parfois, génératrice aus-

si de grandes satisfactions lorsqu'on a été utile, qu'on a partagé un moment de fraternité. Ce sont tous ces gestes, d'associations ou d'individus que nous souhaitons mettre en valeur, lors des assises de la solidarité du 6 novembre prochain.

Mettre en valeur la fraternité plutôt que l'affrontement, la compétitivité, la concurrence ou le chacun pour soi.

A cette occasion je signerai, dans le cadre de l'année de la Fraternité (troisième pilier de notre devise républicaine bien oubliée), la charte communale de la Fraternité.

Je vous invite tous à participer à ces assises qu'énergies vous présentera en détails.

Roger Meï,
Maire de Gardanne

Sept sites scientifiques à découvrir

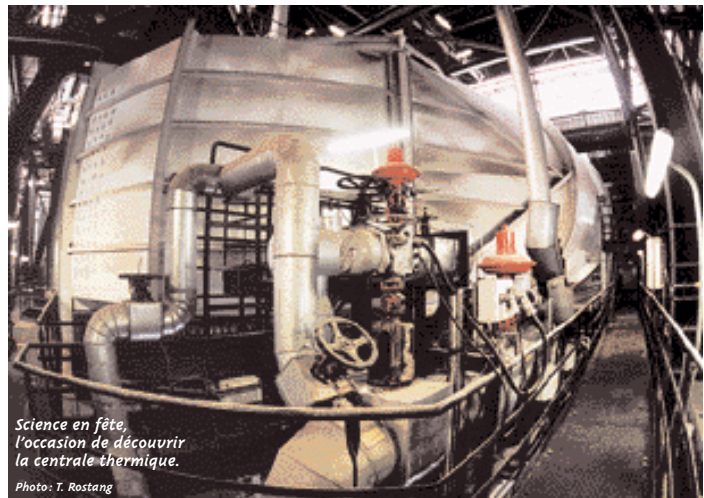
GARDANNE, DU 11 AU 17 OCTOBRE. Au Nord, l'Entente interdépartementale et son centre d'essai contre l'incendie, l'écomusée de la forêt et la station d'épuration. A l'Est, la Malespine et sa déchetterie, la centrale thermique et ses chaudières, la station de traitement de l'eau potable des Ballons. Au Sud, le quartier Saint-Pierre qui abrite le Centre microélectronique de Provence. Gardanne est une ville qui fait une large place à la science, qu'elle soit liée à la protection de l'environnement, à la sécurité civile ou à la recherche appliquée. L'Office de Tourisme vous propose des visites guidées de ces différents sites pendant la fête de la science tous les jours du 11 au 17 octobre.

Inscriptions et détail des sorties au 04 42 51 02 73, mel : officedutourismegardanne@libertysurf.fr

L'ANPE s'installe route Blanche

ROUTE BLANCHE, LE 22 SEPTEMBRE. Depuis le 4 août, vous êtes nombreux à vous demander où est passée l'agence ANPE de la rue Borély. Elle a tout simplement déménagé, pour des locaux provisoires à la route Blanche, juste après le Parc du Vallat. «*Nous sommes passés de 260 à 450 m², souligne Philippe Commençais, directeur d'agence. Il fallait qu'on se mette aux normes nationales, mais ça nous a aussi permis d'accueillir le public dans de meilleures conditions.*»

Une salle de réunion pour les groupes, des salles d'atelier de recherche d'emploi ou de création d'entreprise, un espace de découverte et de documentation amélioreraient effectivement le service rendu aux 3680 demandeurs d'emploi qui proviennent des 13 communes du bassin minier et de l'agence de Gardanne. Fin 2005, l'ANPE devrait à nouveau déménager, définitivement cette fois, pour s'installer à la



Science en fête, l'occasion de découvrir la centrale thermique.
Photo: T. Rostang

cité administrative (en face de la Poste), dans le bâtiment libéré par la sécurité sociale minière et mis à disposition par la Ville (qui en est propriétaire). Horaires d'ouverture : 8h30-12h30, 13h15-17h, fermé le vendredi après-midi. Tel 04 42 65 42 40.

Randonnées d'automne

CADENET, LE 17 OCTOBRE. Vous aimez les randonnées, les paysages d'automne et le Sud-Lubéron ?

L'association *les Verts Terrils*, qui intervient auprès des écoles et des centres aérés pour sensibiliser les enfants à l'environnement, propose également des sorties nature pour tous (participation 10€, adhérents 5€). La prochaine aura lieu le dimanche 17 octobre entre

Cadenet et Lourmarin, sur 16 km avec une faible dénivellation, un parcours facile et agréable.

Rendez-vous à 9h30 place de la mairie à Cadenet. La sortie suivante aura lieu le dimanche 7 novembre à la Sainte-Victoire du col des portes au Pic des Mouches (10 km).

Inscriptions et renseignements au 06 18 22 68 97.



Des locaux provisoires sur la route Blanche en attendant la cité administrative.
Photo: C. Pirozzelli

Une classe dans les vignes

Ce matin-là, pour les maternelles de la classe de Sylvie Guinebault (Terrils-Bleus à Biver), c'est vendanges. Dans le vignoble de la Féraude, l'herbe est détremée par la rosée et les raisins noirs sont mûrs à point. Bénédicte Macé, responsable de l'exploitation, accueille les élèves et leur explique que « la vigne, c'est un faux arbre : en fait c'est une liane, avec un cep et des sarments. » On découvre la rafle (la tige qui tient les raisins sur la grappe), le grappillon (deux grains collés ensemble qu'on laisse pour les oiseaux) et la vendangette (petit sécateur). Puis on prend un grain de raisin, on enlève la peau, on constate que la pulpe est verte et qu'il y a des pépins. « C'est bon, madame ! » affirme un petit gourmand qui a préféré goûter. Plantée il y a 38 ans, ce vignoble de 4000 pieds sur un hectare produit du Cinsault, une variété pour le vin qui fait aussi un excellent raisin de table. « De retour en classe, on fera du jus de raisin, et à partir de cette sortie, on travaillera le langage, la peinture, la biologie et la structuration du temps, » énumère Sylvie Guinebault. Outre les classes de maternelles, la Féraude a accueilli des collégiens de Marseille et des retraités venus participer aux vendanges.



A la découverte du raisin bien mûr à la Féraude.

Photos: C. Pirozzelli

Visite du jury ville fleurie

C'est sous un ciel orageux qu'a eu lieu, le jeudi 16 septembre, la visite du jury régional des *Villes et Villages fleuris* à laquelle participait Jean-Marc Coppola, le nouveau président du Comité Régional de Tourisme PACA.

La tournée débute par la visite de la station de dépollution des eaux usées qui se caractérise par une remarquable intégration paysagère. Elle continue avec un passage par le parc du pavillon de chasse du roi René où le jury marque un étonnement intéressé devant le *mémorial des arbres brûlés*. Retour ensuite vers le centre-ville après avoir fait un détour par les vignes de Valabre en pleines vendanges et par le bassin de Fontvenelle.

Durant le trajet le jury conduit par Bernard Bastide adjoint à l'envi-



Créer une synergie entre le fleurissement municipal et celui des particuliers.

ronnement consulte aussi le document de présentation de la ville, déjà détentrice d'une fleur, qui lui a été remis au départ. Comme le constate Noëlle Smagge, membre du jury, « La ville dispose d'un important budget *Espaces verts*. Les communes qui participent font de gros efforts, ce qui crée souvent une synergie positive avec les habitants qui fleurissent aussi leurs balcons et fenêtres, l'ensemble contribuant à embellir le cadre de vie. » La visite se poursuit par le mémorial des mineurs de Biver, la promenade Cézanne à la colline des frères, la Médiathèque et les aménagements de la Route-Blanche. Après un passage par le chemin de Ste-Baudille, le retour à la mairie s'est fait par le chantier de l'école de micro-électronique et la nouvelle piscine.

We need you

Le 16^e Festival cinématographique d'automne de Gardanne se déroulera du 22 octobre au 2 novembre 2004. Un prix sera attribué par un jury jeunes à l'un des films projetés en avant-première du festival. Si vous avez entre 16 et 25 ans, vous pouvez faire partie de ce jury, en vous rapprochant du Service Jeunesse, des *Alluminés* ou du cinéma 3 Casino. Votre mission consistera à voir l'ensemble des films concernés, à assister à quelques réunions préparatoires où l'on vous initiera à l'analyse filmique et enfin à donner votre avis personnel pour sélectionner le film qui sera récompensé. Vous bénéficierez pour cela d'un laissez-passer pour tous les films du Festival. Une belle expérience à vivre, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de Marc, Service Jeunesse: 04 42 12 62 85 ou de Mickaël, cinéma 3 Casino: 04 42 51 44 93.

L'ESPOIR 13, ASSOCIATION DE DONS D'ORGANES, organise des voyages à Vintimille (Italie) les vendredi 29 octobre et 12 novembre, pour 20 € par personne. Départs à 6h de Gardanne et à 6h15 de Biver. Pour renseignements et inscriptions, appeler le 04 42 51 41 34 ou 06 09 09 63 84. Du 3 au 10 octobre appeler le 04 42 58 13 02 ou le 06 87 31 78 42.

ROGER BENVENUTI, ancien Gardannais bien connu vient d'être nommé dans l'ordre national du mérite. Nous lui adressons nos sincères félicitations.

ERATUM: les horaires de la Fibre Solidaire sont les suivantes : du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30.

A côté des nombreuses manifestations qui se sont tenues ce week-end à Gardanne telles que Tous ensemble contre le cancer au parc de Valabre ou le super challenge Norbert-Vitrac au Pesquier, la foire agricole de la Saint-Michel a connu un beau succès en centre-ville..

A la découverte du monde agricole

Soleil radieux et mistral ce sont invités en ce samedi 25 septembre pour la sixième édition de la Foire agricole de la Saint-Michel. C'est donc sous un ciel bleu que la trentaine d'exposants présents ont pu montrer que l'agriculture est encore bien présente sur notre commune et ses environs.

Cette année 2004 a d'ailleurs été une bonne année pour l'agriculture de la commune, avec la réalisation d'une étude sur l'agriculture gardannaise par la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône, et une volonté affirmée de la part de la municipalité de la maintenir bien vivante dans les années à venir, notamment en préservant les terres agricoles dans le futur Plan Local d'Urbanisme. Comme le commente M. Vिलeneuve, représentant de la Chambre d'agriculture, « de nombreuses personnes se montrent positivement étonnées qu'il y ait encore autant d'agriculteurs sur la commune. »

Le stand du lycée agricole de Valabre expose une partie de ses productions et celui de la commune propose un panel de produits des agriculteurs gardannais.

Un stand remarqué est celui des Jardins du pays d'Aubagne qui



Animaux de la ferme dans un stand agréablement décoré.

Photo: C. Pirozzelli

explique le principe de fonctionnement de cette association réunissant 23 producteurs et représentent un bon exemple de ce qui pourrait être réalisé à Gardanne.

Cependant, la grande attraction pour la foule nombreuse qui arpente le boulevard Carnot ce samedi, ce sont certainement les divers animaux présents. Les enfants, qui constituent une large part du public, se font une joie de caresser les lapins ou la vache de la ferme pédagogique *Pédago Parc* qui leur fait découvrir les principaux animaux élevés dans nos campagnes.

Les petits peuvent aussi faire un tour à dos de poney ou en calèche avec les associations gardannaises *Poney Speed* et *Les deux Christians*, ou encore admirer les chevaux de M. Mérentier. Enfin, nombreux sont ceux qui profitent de la foire pour faire l'acquisition de lapins, oies ou poules en vente sur différents stands, dont certains sont remarquablement mis en scène. Pour les gourmands, les exposants des produits du terroir sont incontournables et proposent des articles de qualité qu'ils ne manqueront pas d'apprécier.

S.C.

DU 1^{ER} AU 17 OCTOBRE

Exposition de peinture

Marcel Aillaud à l'espace Bontemps. Vernissage le mardi 5 octobre à partir de 18h30.

VENDREDI 8 OCTOBRE

Regards sur l'enfance

Conférence sur la protection de l'enfance avec Jean-Pierre Rosenczweig, à la Médiathèque, 18h.

SAMEDI 9 OCTOBRE

Atelier d'échange

Entre parents autour du thème "La jalousie et les relations entre frères et sœurs" organisé par l'association *Être parents pas si facile!* salle de la Verrière, Maison du Peuple de 9h à 11h.

DIMANCHE 10 OCTOBRE

Randonnée pédestre

Au barrage Zola le Tholonet, organisée par l'association *Tabalé Solidarité France Afrique* pour financer une cantine scolaire au Mali. RdV devant la gare de Gardanne à 9h30.

MARDI 12 OCTOBRE

Conférence

"L'enfant et la mort", à la Maison du Peuple, à 19h30.

MERCREDI 13 OCTOBRE

Tout conte fait

Retour au M'Bongui, Conte de Jorus Mabilia, à la Médiathèque, à 15h. Entrée libre.

VENDREDI 15 OCTOBRE

Théâtre

Don Quichotte par la C^{ie} les Loups Masqués au 3 Casino, à 20h30. Réservation 04 42 65 77 00.

VENDREDI 15 OCTOBRE

Collecte de sang

En Mairie, salle du Conseil municipal, de 8h à 12h30.

SAMEDI 16 OCTOBRE

Rallye

Les Victoires du vin, 3^e édition, RdV entre 9h30 et 11h à la Maison S^{te}-Victoire à St-Antonin sur Bayon.

SAMEDI 16 OCTOBRE

Journée des lecteurs (et des lectures)

A la Médiathèque, à 10h30: assemblée générale, à 14h: vidéo d'artiste, à 15h: lecture performance, à 16h: Gardanne et ses poètes, à 17h30: *El Kabaré*, spectacle littéraire et à 18h30: Lectur'apéro. Réservation 04 42 51 15 57.

DU 18 AU 30 OCTOBRE

Avis de tempête

Exposition de photographies, organisée par *Le Péricope*, Espace Bontemps, vernissage le 19 octobre à 18h30.

MARDI 19 OCTOBRE

Histoire de l'art

Le Sacré et le Profane, Conférence de Jean-François Colonna et Blas Gimeno, à la Médiathèque, à 18h15.

MERCREDI 20 OCTOBRE

Film d'animation

L'Homme qui plantait des arbres, un film de Frédéric Back, d'après Jean Giono, à la Médiathèque, à 16h.

Synthèse du dernier conseil municipal: présentation de la délibération et résultat du vote.
L'intégralité du débat est consultable en mairie et sur le site Internet de la ville (www.ville-gardanne.fr).

Conseil municipal du 23/9/2004

Au cours de ce conseil municipal de rentrée, il a notamment été question des travaux dans les écoles (un point a été également fait sur la rentrée), de la nouvelle pelouse du stade de Biver, du prix et de la qualité de l'élimination des déchets. Une motion de soutien pour la reconnaissance du Génocide arménien en préalable à l'ouverture de négociations avec la Turquie pour son entrée dans l'union européenne a été déposée en début de séance ainsi qu'une déclaration s'opposant à la volonté de Pechiney (Alcan) de fermer plusieurs usines en France.

N° 01 - Approbation du Comptendu du Conseil municipal du 1^{er} juillet 2004.

Pour: 23; Abstentions: 6

N° 02 - Motion de soutien pour la reconnaissance du Génocide Arménien en préalable à l'ouverture de négociations avec la Turquie pour son entrée dans l'Union Européenne.

N° 02 BIS - Motion de soutien aux salariés de Pechiney et demande faite aux pouvoirs publics de s'opposer aux fermetures d'usines.

Pour: 27; Refus de vote: 2

N° 03 - Décision Modificative N°1. Budget Principal - Exercice 2004.

Pour: 23; Contre: 6

N° 04 - Admission en non valeur, titres de recettes irrécouvrables - Exercices 2000 à 2003.

Pour: 23; Abstentions: 6

N° 05 - Demande de subventions les plus larges possibles auprès du Conseil général et du Conseil régional dans le cadre de l'organisation par la commune *Des Assises de la Solidarité*

Unanimité

N° 06 - Subventions aux Associations

Unanimité

N° 07 - Annulation de la subvention versée à l'Association *Le Sous-Marin*

Unanimité

N° 08 - Information: point sur la Rentrée Scolaire

Pas de vote sur cette question

N° 09 - Rectification du guide de mise en œuvre des Marchés

à Procédure Adaptée

Pour: 25; Abstentions: 4

N° 10 ET 11 - Admission en non valeur, titres de recettes irrécouvrables. Service de l'Eau et de l'Assainissement

Pour: 23; Abstentions: 6

N° 12 - Décision Modificative N°1. Budget Annexe du Service des Transports. Exercice 2004 - Section de Fonctionnement.

Pour: 23; Contre: 2; Abstentions: 4

N° 13 - Remise gracieuse des pénalités de retard appliquées aux Taxes Locales d'Équipement (TLE)

Pour: 23; Abstentions: 6

N° 14 - Acquisition d'une propriété située lieudit Bompertuis, propriété de Mme Allemandi

Pour: 23; Contre: 6

N° 15 - Déclaration sans suite de l'appel d'offres. Création d'une entrée à l'école maternelle Beausoleil

Unanimité

N° 16 - Déclaration sans suite de l'appel d'offres. Rénovation de l'école Albert-Bayet - Rez de Chaussée

Unanimité

N° 17 - Signature de l'avenant n°1 au lot 4. Menuiseries Bois. Marché 04/22/A. Rénovation de l'école Albert-Bayet

Unanimité

N° 18 - Rapport d'Activités de la SEMAG. Exercice 2003

Unanimité

N° 19 - Approbation du Rapport annuel des mandataires de la Collectivité, administrateurs de la SEMAG

Pour: 22; Contre: 6;

M.Menfi ne prend pas part au vote

N° 20 - Approbation du Comptendu Financier annuel de la concession d'aménagement de l'opération: Aménagements Urbains du Centre Ancien (OPAH) (Année 2003)

Pour: 22; Contre: 6; M.Menfi ne prend pas part au vote

N° 21 - Approbation du Comptendu Financier annuel de la concession d'aménagement de l'opération: Extension de la Zone Industrielle Avon - Année 2003

Pour: 23; Contre: 6

N° 22 - Approbation du Comptendu Financier annuel de la concession d'aménagement de l'opération: ZAC Jean-de-Bouc - Année 2003

Pour: 23; Contre: 6

N° 23 - Résiliation de la convention de concession d'aménagement passée entre la Ville et la SEMAG pour la réalisation de la ZAC Jean-de-Bouc

Pour: 23; Contre: 6

N° 24 - Signature de l'avenant n°1 au lot 1. Marché MN04/14/B. Réalisation d'un terrain de football synthétique (Complexe sportif A-Curet à Biver)

Unanimité

N° 25 - Signature de l'avenant n°3 au lot 1. Gros œuvre. Marché 01/28/A. Construction d'un Centre de Loisirs ludique et aquatique

Pour: 25; Abstentions: 4

N° 26 - Décharge de responsabilité du régisseur de la piscine

Pour: 23; Abstentions: 4; Refus de vote: 2

N° 27 - Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'élimination des déchets ménagers - Année 2003

Unanimité

N° 28 - Demande de subventions les plus larges possibles auprès de la DDAF, du Conseil général et du Conseil régional pour le programme de travaux CFM 2004

Unanimité

N° 29 - Décision Modificative N°1. Budget Annexe du Service Extérieur des Pompes Funèbres. Exercice 2004 - Section de Fonctionnement

Pour: 23; Contre: 4; Abstentions: 2

N° 30 - Signature du lot N°2. Assurance Responsabilité Civile. Marché 04/33/SF - Assurance de la Ville

Unanimité

N° 31 - Rectification du guide de mise en œuvre des Marchés à Procédure Adaptée (MAPA) applicable à la commune

Unanimité

N° 32 - Transformation de deux postes d'Agent d'animation à temps non complet en postes à temps complet

Unanimité

N° 33 - Transformation de trois postes d'Agent d'entretien à temps non complet en postes à temps complet

Unanimité

N° 34 - Création d'un poste de technicien supérieur territorial par transformation d'un poste de responsable informatique contractuel

Unanimité

Le nombre d'associations est en constante augmentation dans la commune. Cette année, 91 se sont retrouvées sur le cours de la République lors du traditionnel forum. Une occasion pour les visiteurs de découvrir la richesse associative gardannaise.

Nouveau record d'affluence au Forum des associations

Plus de quatre-vingt-dix associations sportives, culturelles, citoyennes et solidaires ainsi qu'un stand de la mairie se sont installés sur le cours de la République et sur une partie du cours Forbin le 18 septembre dernier. Cette manifestation annuelle, ponctuée de démonstrations sportives ou culturelles a attiré la foule. Elle présente également le mérite de faire découvrir de nouvelles associations aux habitants qui ont souvent du mal à faire leur choix. Parmi ces dernières, on notera la naissance de *La guilde des joueurs*, une association de jeux de rôles sur table ou grandeur nature qui s'installera très prochainement dans des locaux de Notre-Dame (renseignements au 06 03 25 61 71 ou sur le site <http://lgdj.free.fr>).

Puis il y a les associations caritatives et citoyennes, les amicales et défenseurs du logement, les anciens combattants, les syndicats. Le secours catholique également fidèle au rendez-vous pour présenter ses activités (dessin, art floral, écriture, soutien scolaire, visites à domicile...). Et comme bon nombre d'entre elles, cette association lance un appel aux bénévoles afin que ces activités puissent perdurer. Ces ateliers ont lieu chaque lundi à partir de 14h à la salle Benoît-Labre (cour de l'église).

Le forum des associations est généralement un moment fort, important pour les familles qui recherchent des activités pour leurs enfants. On hésite entre la boxe, le football, l'athlétisme ou le karaté, entre des ateliers de peinture ou de point de croix, on essaie de jongler avec les plannings, certains ayant une préférence pour le mercredi plutôt que le samedi. Quoi qu'il en soit, on discute beaucoup, on est conseillé en fonction de l'âge, des envies et, généralement, les échanges sont fructueux. Les démonstrations sportives qui se sont enchaînées tout l'après-midi ont aussi aidé les visiteurs à prendre une décision. Entre deux stands, ils ont regardé passer les acrobates du cirque Pouce qui ont paradé sur le cours à deux reprises dans l'après-midi.

Comme l'ont souligné Patricia Marcolini adjointe chargée de la vie associative et Lawrence Caudie responsable de ce service à la mairie, « les associations présentes ont été satisfaites du déroulement du forum. Nous



Diverses animations ont ponctué l'après-midi. Ici, le cirque Pouce.

Photos: C. Pirozzelli

UNE FORMULE QUI RISQUE D'ÉVOLUER EN 2005

avons profité de ce moment privilégié pour faire un sondage à la fois sur l'organisation de la manifestation mais également sur les projets de chacun. Les réponses seront soigneusement étudiées, et si nécessaire, compte-tenu de l'augmentation constante du nombre d'associations, nous retravaillerons ensemble la formule pour l'an prochain.» En espérant que chacun ait pu trouver son bonheur, associations et organisateurs ont levé le camp aux alentours de 18h mais restent disponibles à leurs sièges respectifs.

Carole Nerini

Lou Cepoun a fêté ses dix ans

Née en 1994 grâce à des passionnés des traditions provençales, l'association *Lou Cepoun* vient de souffler ses dix bougies. Chants, danses, rencontres autour de notre patrimoine, participation à de nombreuses manifestations organisées dans la ville, voilà ce qui rassemble ses adhérents étroitement liés à l'association *Parlaren Gardano*. 2004, c'est aussi l'année du 150^e anniversaire de la naissance du *Féllibrige*, cette fameuse association qui regroupait sept amoureux de la culture provençale et de sa langue, dont le célèbre Frédéric Mistral. C'est en 1904 que ce dernier obtint le Prix Nobel de littérature pour *Mireille*; 100 ans, un anniversaire de plus à célébrer. Une exposition sur sa vie et ses œuvres (photos et textes en provençal et en français) sera visible à La Médiathèque du 26 au 30 octobre.



Un public toujours plus nombreux autour des 4 espaces thématiques.

Depuis la création du premier circuit intégré en 1959, la microélectronique n'a cessé de se transformer jusqu'à devenir l'une des technologies clés du développement économique et social de nos sociétés industrielles. L'orientation vers ce secteur fait partie de ces choix stratégiques relevés par Gardanne. La signature d'une convention entre l'école d'ingénieurs, le LETI de Grenoble et le CEA Cadarache en est une illustration.

Gardanne: futur pôle international de compétence et d'innovation

Ce lundi 13 septembre 2004 est un jour qui fera date pour la microélectronique en région PACA et pour le Centre microélectronique de Gardanne. Une convention portant sur la constitution d'une équipe commune de recherche entre l'École nationale supérieure des mines de St-Étienne, le LETI de Grenoble et le CEA de Cadarache a été signée en Préfecture des Bouches-du-Rhône. Cette équipe mixte de chercheurs sera basée au CMP de Gardanne.

Avec 40% de la production nationale des semi-conducteurs développée sur ses terres, son important réseau d'infrastructures (ST Microélectronics, AMTEL, GEMPLUS...), les 10 000 emplois qui lui sont liés, la Provence offre un environnement exceptionnel et stratégique pour la filière microélectronique. « Il s'agit aujourd'hui,

de constituer un pôle de compétence et d'innovation en Provence au

tour de la microélectronique et de créer un lien fort avec le pôle Grenoble » souligne Philippe Collot,

directeur du CMP.

Tête chercheuse

Pascal Manet est le premier chercheur de l'équipe commune de recherche et de développement, qui est accueilli au Centre Microélectronique de Provence à Gardanne.

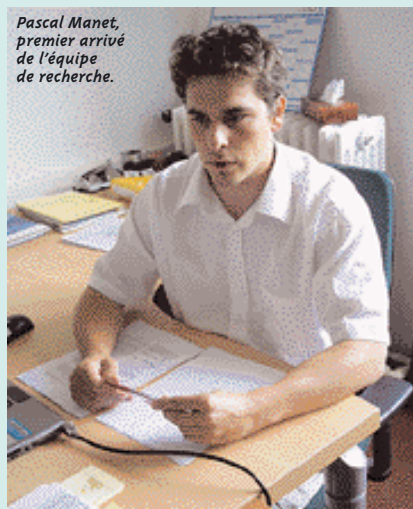
Une équipe qui sera constituée à terme d'une vingtaine de chercheurs. Elle travaillera sur trois aspects principaux: le *Manufacturing science* ou génie des procédés, le micropackaging et l'électronique sur support souple et la conception de circuits sécurisés. Pascal Manet, âgé de

28 ans, après des études d'ingénieur à l'École supérieure d'électricité et une thèse en modélisation et détection d'effets magnétiques alternatifs, commence aujourd'hui un cycle de recherche, financé par le CEA. Il travaille sur des projets qui s'intéressent principalement à la sécurité des cartes à puces, aux attaques auxquelles elles peuvent être soumises et espère beaucoup que ces travaux de recherche permettront à terme d'obtenir des brevets. En effet, l'équipe de recherche aura vocation à poser des brevets, déposer des propriétés industrielles, faire des publications. Un travail de recherche dure environ quatre années avant de pouvoir déboucher sur une commercialisation. Cette équipe se veut être très opérationnelle et à la pointe de la recherche. Une sorte de tête de pont pour les grands industriels du secteur de la microélectronique.



Signature de la convention entre Bernard Barbier (Directeur CEA LETI Grenoble), Pascale Amenc-Antoni du CEA Cadarache, et Robert Germinet (Directeur école des Mines de St-Étienne), en présence du Préfet.

Photos: C. Pirozzelli



Pascal Manet, premier arrivé de l'équipe de recherche.

Les deux régions, très complémentaires, se rapprochent afin d'établir des collaborations et de constituer un grand pôle international de la microélectronique. Rhône-Alpes travaille sur les nanotechnologies tandis que la région PACA est plus orientée sur la conception de systèmes sécurisés et leur intégration sur différents supports. Pour Philippe Collot, « l'installation à Gardanne d'une équipe commune de recherche n'est pas le fruit du hasard, c'est un choix stratégique, ambitieux mais réaliste » et de préciser qu'il est nécessaire « de ne pas être isolés des structures de production et de fabrication et d'orienter la recherche en étroite collaboration avec le secteur industriel, de servir d'interface entre l'univers académique et celui de l'industrie. » Ainsi, pour que la région devienne progressivement un pôle international de compétence et d'innovation et pour qu'elle puisse s'adapter aux mutations ultra rapides du secteur, il est fondamental qu'en parallèle à l'industrie la recherche soit performante et qu'elle permette le développement de nombreux projets innovants. La constitution d'une équipe commune de recherche permettra notamment d'anticiper les futurs besoins.

Être en cohérence avec le tissu industriel local

Une des thématiques de recherche développée en ce moment concerne l'utilisation de l'électronique sur supports plastiques, c'est-à-dire essayer de travailler à partir de polymères qui serviraient de conducteurs plastiques, évitant d'utiliser le silicium. Nous pourrions retrouver ces procédés dans les fabrications d'écrans plats ou d'étiquettes sur les vêtements. Comme l'explique Philippe Collot, il s'agit « d'offrir une technologie peu coûteuse, compatible avec une production de masse, pour s'insérer dans un marché considérable, celui des biens technologiques à forte valeur ajoutée, » et de préciser que « le Centre de recherche et de développement est un outil qui permet de réagir très rapidement » face à un univers en rapide mutation. Il ne suffit plus de s'adapter, il faut anticiper, impulser, mobiliser. Et la recherche est un volet essentiel car elle permet d'inventer, d'être réactif et créatif. Elle permet aussi de créer des brevets, des propriétés industrielles et des licences d'exploitation. Pour Philippe Collot « Ce ne sont pas les coûts de fabrication qui sont élevés, mais ceux qui sont liés à la recherche et au développement. » Face à ces investissements considérables, il est indispensable de se regrouper, de jouer la complémentarité. Il faut des comportements de coopération et de partenariat, comme celui développé avec ST Microelectronics qui permet aux étudiants de bénéficier d'un microscope électronique d'un coût élevé.

Des projets de haut niveau

De plus, face à ce secteur en constante évolution, il est essentiel d'adopter une stratégie européenne pertinente, d'où la volonté commune de développer un réseau de microélectronique de dimension internationale, suivant un axe Rhône-Alpes / PACA.

Le CMP compte bien y prendre toute sa place en offrant, en parallèle à ses activités de recherche, des formations et des enseignements en phase avec l'industrie. Ainsi, des enseignants viennent des entreprises et offrent une approche très pragmatique qui permet de participer avec les partenaires industriels à la mise en place de nouveaux produits. « Il s'agit de former des ingénieurs en microélectronique capables d'évoluer dans un secteur industriel en mutation, d'offrir plus de transversalité et de gérer des projets de très haut niveau. » Pour cela, le CMP propose des formations d'ingénieurs de spécialité ISMEA (microélectronique appliquée), d'ingénieurs civils des mines en spécialisation, des formations continues allant jusqu'aux masters et thèses ou encore la formation de personnels d'entreprises. Ce sont 268 étudiants, doctorants ou chercheurs qui sont à ce jour au CMP. Gardanne, en accueillant le Centre microélectronique, se trouve ainsi très bien située pour participer à cette grande aventure, ce secteur of-



De futurs partenariats avec les entreprises spécialisées du secteur.

Photo: Studio cadrage

frant de belles perspectives d'avenir. Lors de la signature de la convention, le Préfet a souligné combien le secteur de la microélectronique est un enjeu majeur pour la région. Elle est pour lui « l'initiative la plus porteuse en terme de création d'emplois en PACA. » Nul doute, que le Centre microélectronique favorisera l'implantation de nouvelles structures et jouera progressivement un rôle d'incubateur et de pépinière d'entreprises. En effet, il pourra accompagner les porteurs de projets de création d'entreprise dans leurs démarches, notamment pour les entreprises à caractère technologique ou innovant. Outre l'aide technique et l'expertise que pourra amener le Centre, un système d'aide au démarrage accompagné de moyens financiers est en train de se mettre en place dans le bassin minier.

Loïc Taniou



Salle de cours au CMP.

Photo: C. Pirozzelli

Alors que le thème de "l'action sociale" semble soudain devenu une priorité du gouvernement, notre commune mesure les effets de la politique menée jusqu'ici en la matière: le Centre de santé François-Billoux connaît des difficultés de financements et le Centre de secours minier doit faire face à la réforme de la sécurité sociale minière.

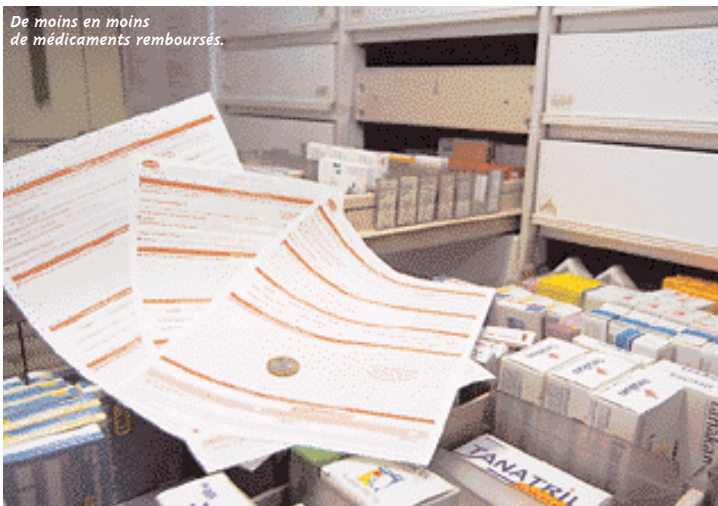
La santé, de réformes en méformes

Les centres de santé connaissent depuis quelques temps des difficultés financières allant jusqu'à remettre en cause l'existence même de certains d'entre eux, tel le centre Paul-Paret à Marseille. Ils doivent faire face à une volonté de marchandisation des soins sur un secteur qui représente un marché de plusieurs milliards d'euros. Une directive européenne a conduit à l'instauration en 2002 d'un nouveau code de la mutualité qui impose la séparation des activités d'assurance (complémentaire santé) de la gestion des œuvres sociales (centres de santé en l'occurrence). En d'autres termes, les mutuelles fondatrices des centres de santé n'ont plus le droit de les financer. Qui plus est, le nouveau code prévoit désormais que les mutuelles doivent

disposer d'une réserve suffisante pour garantir le règlement intégral des engagements pris auprès de leurs adhérents. Autre problème rencontré, la concurrence des compagnies d'assurances pour qui les préoccupations d'ordre social ne sont pas une priorité, et qui assurent principalement les gens *peu coûteux* en termes de soins ainsi que les groupements d'entreprises. De fait, elles pratiquent des tarifs plus bas que les mutuelles pour les gens en bonne santé et des tarifs beaucoup plus élevés pour les autres, qui se tournent alors vers les mutuelles. « *Le système de solidarité des mutuelles où les "bien portants" paient en partie pour les malades est de moins en moins équilibré, les premiers délaissant les mutuelles pour se tourner vers les compagnies d'assurances, pour eux meilleur marché* » constate Robert Visciano, directeur du centre de santé de Gardanne. Il souligne aussi que « *les centres de santé ont toujours eu un rôle régulateur des tarifs, notamment pour l'optique et le dentaire, les praticiens libéraux ne pouvant se permettre de pratiquer des prix trop élevés par rapport aux nôtres, sous peine de perdre des patients.* »

Pour continuer à exister et fournir une offre de soins de qualité, les centres de santé demandent l'aide financière des collectivités territoriales (certaines communes le font déjà comme Gardanne qui participe au fonctionnement de son centre), s'appuyant notamment sur leur rôle social important auprès des plus défavorisés dont ils sont souvent le principal recours pour l'accès aux

De moins en moins de médicaments remboursés.



UN RÔLE SOCIAL
IMPORTANT AUPRÈS
DES PLUS
DÉFAVORISÉS

soins. Une démarche qui illustre un nouvelle fois le transfert des responsabilités de l'État à d'autres collectivités. Étant donné la précarité qui ne cesse de se développer dans le pays, avec son cortège de délocalisations et de licenciements, et le contenu de la réforme de l'assurance maladie entérinée durant l'été, le rôle social des centres semble plus que jamais d'actualité. Un rapport de la DDRASS remit récemment au Préfet va d'ailleurs dans ce sens. Ce dernier a proposé la tenue prochaine d'une table ronde entre tous les acteurs concernés, afin de chercher des solutions pour assurer le maintien des centres de santé, dont l'importance n'est plus à démontrer. Dans notre département ce sont 11 centres de santé et 17 centres dentaires qui sont menacés.

A Gardanne, le centre François-Billoux a ouvert ses portes en 1981 dans des locaux municipaux, sous la gestion de l'Union Départementale des Mutuelles de Travailleurs. Il représente une équipe médicale composée de 5 médecins généralistes, 20 spécialistes et 1 infirmière, ainsi que 4 dentistes et 2 orthodontistes. En 2002, 10 820 personnes ont fréquenté le centre dont 5 550 gardannais, soit 28 % de la population de la ville. Seulement la moitié des patients du centre sont adhérents aux Mutuelles de Provence, et 12,3 % d'entre eux sont des bénéficiaires de la CMU. Au total, ce sont 45 000 actes médicaux qui ont été réalisés en 2002, dont 20 800 en

Le centre François-Billoux soigne 30 % des Gardannais.

Photos: C. Pirozzelli



seule médecine générale. Devant de tels chiffres on comprend tout de suite l'importance d'un tel établissement sur notre commune dans lequel plus du quart de la population de la ville bénéficie d'un suivi médical.

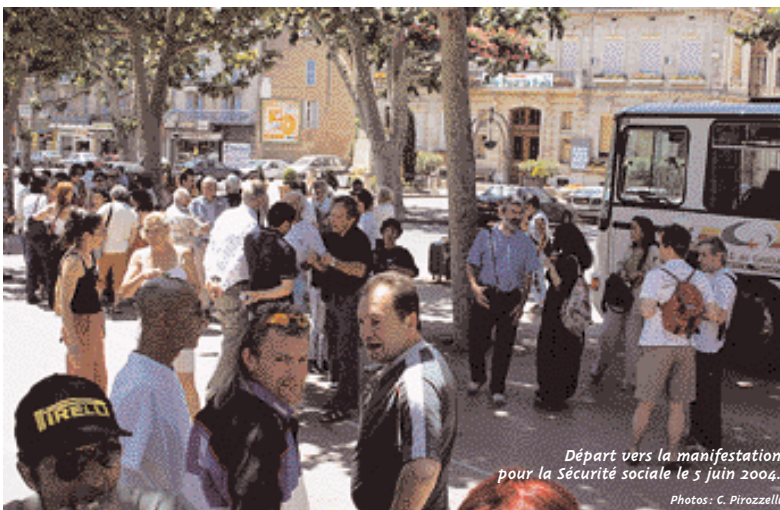
Sécurité sociale minière : d'une gestion humaine à une gestion financière

Le 16 juin 2004 le conseil d'administration de la Caisse Autonome Nationale de la Sécurité Sociale Minière (CANSSM) a adopté le projet de Convention d'Objectif et de Gestion (COG) du gouvernement, à l'exception de la CGT qui dénonce le projet dans sa forme actuelle.

Depuis quelques années le nombre d'affiliés diminue régulièrement de 4 à 5 % par an. Il y a actuellement 265 000 ayants-droits au niveau national, dont 55 % ont plus de 70 ans et dont la moyenne d'âge est de 72 ans.

La société de secours minière du Midi, installée à Gardanne, compte environ 10 000 affiliés et gère une circonscription administrative comprenant la région PACA et la Corse. La moitié de ses membres, implantés pour la plupart sur Gardanne et ses environs, bénéficient des services du réseau de soins (Gardanne, Biver, Gréasque) qui comprend 6 médecins à temps pleins, 12 infirmières, 2 cabinets dentaires et 2 pharmacies.

Le régime spécial minier est basé sur la gratuité des soins, un réseau de soins minier par des médecins salariés avec des pharmacies spécifiques. Ce réseau est constitué de centres de soins qui sont gérés par un conseil d'administration et de direction. La nouvelle convention prévoit que la gestion sera centralisée dans 7 caisses régionales, probablement celle d'Alès en ce qui concerne Gardanne. Chaque centre aura une obligation d'équilibre financier. « Jusqu'à présent la SSM avait une gestion humaine, avec la



Départ vers la manifestation pour la Sécurité sociale le 5 juin 2004.

Photos: C. Pirozzelli

COG nous allons passer à une gestion financière. Les moyens ne seront plus alloués en fonction des besoins, on tentera d'adapter les besoins aux moyens alloués, qui seront nécessairement insuffisants dans un souci de rentabilité » déclare Guy Bonnet, administrateur

LE RÉGIME SPÉCIAL MINIER EST BASÉ SUR LA GRATUITÉ DES SOINS

CGT de la Sécurité Sociale Minière (SSM). Jusqu'à présent la Caisse nationale (CAN) gérait l'ensemble de la SSM, ce qui représentait un tout cohérent où les secteurs bénéficiaires pouvaient combler les manques de ceux qui étaient déficitaires. La COG prévoit que la branche assurance

vieillesse de la SSM passera sous gestion de la Caisse des dépôts et consignations, la CAN conservant la gestion de la branche maladie. Avec toutefois une différence notable : la compartimentation de chaque

secteur. Avec cette nouvelle gestion, les secteurs bénéficiaires ne pourront plus couvrir les secteurs déficitaires comme par exemple les soins dentaires. « A terme, ce sont tous les pans déficitaires que l'on risque de voir disparaître au nom d'une saine gestion financière » souligne Guy Bonnet.



En 2005 les affiliés de la SSM auront eux aussi la Carte Vitale avec laquelle ils pourront être soignés hors du système de soins minier et prendre leur médicaments en dehors des pharmacies spécifiques au régime minier. De même, les affiliés du régime général auront accès aux centres du réseau minier. Toutefois, les ayants droits au régime minier ne bénéficieront pas dans ce cas de la gratuité des soins mais seulement du remboursement à 100 % du tarif sur les médicaments conventionnés, ce qui est loin d'être pareil,

surtout avec la politique de déremboursement de médicaments qui est menée actuellement. « Ainsi, petit à petit, le régime spécifique minier va glisser vers le régime général jusqu'à disparaître définitivement par un démembrement progressif » conclut Guy Bonnet.

S.C.

Quel financement pour la réforme de l'assurance maladie ?

La réforme de l'assurance maladie a un coût, et il convient de noter que ce sont principalement les assurés qui vont le supporter. Sont prévues l'instauration du **forfait d'1 €** (dans un premier temps) payé par le patient pour chaque acte médical, et l'**augmentation du forfait hospitalier** de 13 € à 16 € dans les trois ans à venir (il était de 3,05 € lors de son instauration en 1983). Au programme également des **hausse de la CSG** de 0,4 % pour les retraités imposables, de 0,7 % sur les revenus du patrimoine et de 2 % sur ceux des jeux.

Quand aux salariés, ils paieront la CSG et la CRDS sur 97 % de leur

salaires et non plus sur les 95 % actuels, ce qui équivaut donc à une augmentation d'impôts sur le revenu.

Pour les petits revenus ne pouvant bénéficier de la Couverture Maladie Universelle (CMU), une aide à l'**acquisition d'une assurance complémentaire** est prévue. Sont concernés ceux dont les ressources sont comprises entre le plafond de la CMU (566,5 €) et ce plafond majoré de 15 % (651,47 €). Le montant de l'aide sera de 75, 150 ou 250 €, selon l'âge de l'assuré. Cette aide sera financée par un prélèvement sur les fonds de financement de la CMU, donc sur les fonds de l'assurance maladie.

**Vos élus
vous reçoivent**

RdV au 04 42 51 79 15 (Mairie)

■ **Yveline Primo**, 1^{ère} adjointe, déléguée au personnel et à la sécurité sur RdV en mairie, le jeudi matin de 9h à 12h à la mairie annexe de Biver

■ **Michelle Aznif**, adjointe, déléguée aux finances et à la santé sur RdV en mairie

■ **Bernard Bastide**, adjoint, délégué à l'environnement sur RdV en mairie

■ **Jeannot Menfi**, adjoint, délégué aux travaux, logement, cimetière, vieille-ville. Travaux et vieille-ville : jeudi de 11h à 12h en mairie sur RdV. Logement : un mercredi sur deux sur RdV en mairie. Cimetière : lundi de 9h à 10h, jeudi de 14h à 15h

■ **Mustapha El Miri**, adjoint, délégué à la culture sur RdV en mairie

■ **Georges Pazzaglini**, adjoint,

délégué au social samedi matin sur RdV en mairie

■ **Grégory Calemme**, adjoint, délégué au scolaire sur RdV en mairie

■ **Lucien Moraldo**, adjoint, délégué aux sports, jeudi de 14h à 16h sur RdV au service des sports - bât bontemps

■ **Jean-Paul Peltier**, adjoint, délégué à l'urbanisme et aux transports, le vendredi sur RdV aux services techniques

■ **Patricia Marcolini**, adjointe, déléguée à la vie associative/animation, les mardis, jeudis et vendredis après-midi sur RdV en mairie

Pour un rendez-vous avec un conseiller municipal, téléphonez au 04 42 51 79 15.

Max Pierazzi: Régie de l'eau

Maryse Blangero: Insertion des handicapés, perm. le vendredi de 10h à 11h en mairie

Gilbert Payan: Jeunesse

Jeanine Privat: jeunesse, animations de quartier

Marie-José Galle:

Petite enfance

Eve Cloué: Cinéma

Guy Pinet: Dév. sports loisirs

Sylvie Batin: Équipements d'éducation artistique

Nathalie Nerini: Mission locale, formation

Nora Belkheir: liaison intergénération, 3^e âge

Philippe Pintore: Dév. économique, agriculture et risques majeurs, perm. le mardi après 17h30 aux services techniques sur RdV

Clara Gilloux: Lecture

publique

Les élus de la droite unie

Brigitte de Feligonde et Luc Poussel reçoivent sur rendez-vous au Cabinet parlementaire de Richard Mallié, 20 avenue Jules Ferry 13120 Gardanne Tél. 04 42 65 44 44 Fax. 04 42 65 44 48

le groupe la droite unie

Petit feuilletton en plusieurs épisodes sur : Qui sont les vrais fossoyeurs de la mission locale ?

Les 2400 caractères qui nous sont alloués ne nous permettent pas de traiter ce sujet épineux en une seule fois. Cependant, vu la campagne médiatique à l'américaine avec distribution gratuite de tee-shirts aux frais des contribuables Gardannais, appel aux élus de Gauche du Conseil général et régional, il nous a paru important de répondre aux contre-vérités qui nous sont assénées.

Monsieur le Maire « *Le Préfet veut casser le service public de proximité qu'est notre mission locale* » Conseil municipal du 1^{er} juillet 2004

Faux : le préfet ne fait qu'appliquer la loi et la loi vaut aussi pour Gardanne. Une à une Trets, Fuveau, Mimet, Simiane, les communes du Pays Minier nous ont tourné le dos pour rejoindre la Mission Locale du Pays d'Aix, si bien que la Mission de Gardanne ne rassemble plus suffisamment de population pour garder son statut, conformément à la loi. C'est le choix d'une intercommunalité avec Aubagne qui génère cette situation.

Vous voulez faire croire que la décision du Préfet est soudaine, comme un mauvais coup, une fièvre éruptive qui s'est abattue sur Gardanne en ce début d'été.

Faux : Dès 2003, le Préfet avait confirmé « *L'État n'est pas favorable à la fusion des GIP du pays minier avec Aubagne. Cependant, conscient des difficultés auxquelles est confronté actuellement le GIP du Pays minier, l'État est disposé à maintenir son soutien financier à la Mission Locale de Gardanne durant l'année 2004.* »

Et pourtant élan pour l'avenir avait dès décembre 2002, dans le journal *énergies*, essayé d'attirer l'attention sur la maladie de la Mission Locale.

En Février 2003, notre groupe avait récidivé lors du débat d'orientation budgétaire qui précède le vote du Budget : « *La mission locale de Gardanne est en train d'éclater... Gardanne aujourd'hui licenciée du personnel avec trois départs volontaires et trois licenciements secs* »

Mais de cela le journal *énergies* ne vous en a pas parlé !

Nous savions tous que la maladie était plus que sérieuse, et qu'on ne soignerait pas le malade à coups de pétitions, de campagnes d'intoxication de manifestations incantatoires.

La suite au prochain numéro.

Élan pour l'Avenir : quatre élus à votre écoute : Josyane Bonnet, Tony Baldo, Bénédicte Macé, Cécile Scholler simorgh3@wanadoo.fr

le groupe élan pour l'avenir

Depuis un an et demi, le Conseil municipal des enfants travaille dans différents domaines. Plusieurs projets sont lancés : grand jeu coopératif, collecte, spectacle...
Le 19 octobre prochain, une élection partielle aura lieu dans les écoles primaires de la ville.

Des projets plein la tête

Il y a un an et demi, une drôle de campagne s'est déroulée dans les écoles. On pouvait lire des affiches avec des slogans *Votez citoyen, votez serein, votez Quentin* ou encore *Votez Anaïs, à votre service*. C'étaient nos chers bambins, non dénués de poésie et d'humour, qui menaient campagne pour se faire élire au Conseil Municipal des Enfants. Depuis, 34 enfants ont été élus suivant un principe de parité entre filles et garçons pour constituer le conseil municipal des enfants, représenter leurs camarades et faire entendre leur voix. D'une manière générale, le CME (prononcer CMMeuH) est jugé « *plutôt pas mal*, » « *parce que Gardanne n'est pas une ville composée que d'adultes*, » « *il y a des enfants aussi, et c'est important de s'exprimer sur ce que les adultes ne pensent pas vraiment* » argumente tranquillement Gwendal. Bref, nos jeunes élus sont particulièrement motivés et se sont mis à travailler d'arrache-pied sur des projets. Quatre commissions ont été créées - Sport & loisirs, Solidarité & santé, Sécurité et Environnement - qui se réunissent deux fois par mois pour débattre, réfléchir, organiser, proposer, faire avancer les projets... Et pour rigoler aussi. Car à discuter avec quelques représentants des différentes commissions, chacun est unanime pour préciser que « *quelquefois il faut travailler, c'est sérieux* » comme tient à le rappeler Mohammed, mais que, comme le dit Eliaz, « *si on essaye de faire le plus sérieux possible, il y a des moments où on chahute un peu, des fois où on dépasse les limites*. » L'humour et la franchise ont toujours été bien appréciés en politique, beaucoup plus que la langue de bois !

Certains projets ont été menés à bien comme une course et un grand jeu coopératif contre la faim dans le monde, un questionnaire récemment dépouillé qui ouvre des perspectives de travail, un court métrage sur l'environnement en phase de finalisation. D'autres sont à venir comme une collecte d'objets en vue d'une vente aux enchères pour une association caritative. Une belle initiative de la commission sécurité va prochainement trouver corps. En effet, la commission a souhaité réfléchir aux problématiques de la violence à l'école et essayer de trouver de nouveaux moyens d'expression, de discussion



DU THÉÂTRE CONTRE LA VIOLENCE

et d'action pour enrayer celle-ci. Pour cette dernière, il est nécessaire de parler de la violence d'une manière ni trop scolaire, ni trop moralisatrice et de trouver d'autres formes d'expression et de discours. De là est née une très belle idée, celle de créer un spectacle interactif pour interpeller, amener différentes réflexions autour de la violence. Ainsi, après avoir travaillé avec le service culturel, les jeunes élus présenteront un spectacle bien particulier, du théâtre forum *Son Fu ou l'école de la vérité du vent*. Un théâtre vivant, interactif qui sera proposé le mercredi 24 novembre à la Maison du Peuple... et ouvert aux adultes.

Loïc Taniou



Des jeunes élus du CME très actifs.

Séance plénière du CME.

Photos: C. Pirozzelli

19 octobre : aux urnes, petits citoyens !

De nouvelles élections vont avoir lieu à la fin du mois d'octobre pour procéder à un renouvellement partiel du Conseil municipal des enfants. En effet, quelques places d'élus sont désormais vacantes, 18 précisément. Pour être candidat, il suffit d'être habitant de Gardanne et d'être âgé de 9 à 15 ans. Le dépôt des candidatures se fait le 8 octobre auprès des directeurs d'écoles ou du service enfance, si l'enfant n'est pas scolarisé à Gardanne.

Une période de sensibilisation aura lieu du 27 septembre au 7 octobre. Ensuite, la campagne électorale sera lancée. Elle se déroulera du 14 au 18 octobre avec professions de foi, affiches, projets. Les élections auront lieu le 19 octobre dans les écoles de la ville et le 20 au service enfance. La proclamation des résultats aura lieu le mercredi 20 octobre en mairie à 16h, en présence du Maire Roger Meï qui accueillera nos nouveaux jeunes élus.

Les petites annonces sont gratuites. Envoyez un texte court et précis, vingt mots maximum. Il sera publié dans les 3 semaines suivantes. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié. Service Communication - 273, avenue Léo-Lagrange - 13120 GARDANNE

OFFRES DE SERVICE

➔ Recherche personne de Gardanne pour **covoiturage** sur Toulon Tél. 06 79 71 29 19
➔ JF recherche personne de Gardanne pour **covoiturage** sur Aix en Provence Tél. 06 62 46 99 86

VÉHICULES

➔ Vds **vélo Solex** type 3300 bon état de marche 250 € Tél. 06 12 34 78 15
➔ Vds **BMW 320 I**, an 91 3000 € Tél. 06 12 39 34 17
➔ Vds **Renault Clio RL 1.1**, essence 4 ch, an 06/92, 700 € Tél. 06 25 55 88 59 ou 04 42 65 99 96
➔ Vds **Saxo bic 1.1** rouge 3 portes essence, an 2001, 7000 km, TBE entretien Citroën 5500 € Tél. 06 63 85 08 52 ou 06 25 42 55 57
➔ Vds **R5 GTL** an 83 roulante pour pièces + pièces de rechange ct ok 09/2005 200 € Tél. 04 42 65 83 16
➔ Vds **Laguna 16 cv**, an 2002, 5400 km 18800 € Tél. 04 42 58 49 54 (HR)
➔ Vds **Golf II essence**, an 89 en état de marche 250 € Tél. 06 98 44 17 11
➔ Vds **Rover 218 GLD** diesel, 17200 km, an 93, attache remorque, bougies neuves ct ok 1500 € Tél. 06 13 14 21 10
➔ Vds **Fiat panda 1000 S**, an 89, 4 cv, 170756 km, 760 € Tél. 04 42 51 22 24
➔ Vds **Daewo Lanos SX** an 11/98, TT options GPL, ct ok 3700 € à déb Tél. 06 86 73 15 05
➔ Vds **Daewo Nubira 2 L CLX** modèle 2000, clim, ABS, Airbags, 93000 km, 4800 € à déb Tél. 06 79 71 29 19
➔ Vds **pièces Safrane** modèle 93 Tél. 06 87 78 21 91
➔ Vds **BMW 320 TD** compact BV6, oct 2003, 31000 km, 3p, clim, garantie entretien 3 ans, 23000 € Tél. 06 88 77 53 42
➔ Vds **Berlingo 5 pl.** essence an 96, 62000 km ct ok 4200 € Tél. 04 42 58 55 92
➔ Vds **205** essence an 1990, moteur refait 50000 km excellent état 1500 € Tél. 04 42 51 07 35 (HR)
➔ Vds **Berline Mazda 323 GLX** pack élec, an 93, 170000 km, première main, ct ok, essence 1500 € à déb Tél. 04 42 58 36 12
➔ Vds **206 XRD** Presence, an 2001 gris métal 105000 km, clim pack élec, chargeur cd, 7200 € Tél. 04 42 58 42 87 (HR)

➔ Vds **Golf** essence an 1990 TBE 600 € Tél. 04 42 65 96 38
➔ Vds **moto enfant Yamaha PW 50** an 98 BE Tél. 04 42 65 98 14
➔ Vds **super 5 GT** Turbo an 87, 2000 € Tél. 06 12 16 56 79
➔ Vds **Break Fiat Palio** ière main, an octo 2000, 70000 km, essence, vert métal, clim, dir, assi, ABS 5000 € à déb Tél. 06 81 89 22 12
➔ Vds **Super 5 GTL** an 86, roulante pour pièces 350 € Tél. 06 21 97 56 82
➔ Vds **Ford Fiesta** an 92, essence, pack élec, 110000 km, BE ct ok 1200 € Tél. 04 42 58 42 87 (HR)
➔ Vds **4x4, Mitsubishi Pajero**, 2,5 l turbo diesel, break 7 places, modèle 95, TT options + clim, entretien régulier (factures), très bon état 11000 € tél. 04 42 51 50 26
➔ Vds **caravane Caravelair** place 8m50 toute équipé avec clim, 3500 € Tél. 06 75 42 00 37
➔ Vds **Polo Fancy** an 88, ct ok, 900 € Tél. 04 42 65 94 36
➔ Vds **R11** 215000 km, ct ok 680 € Tél. 04 42 58 02 65

➔ Vds **armoire ancienne** en chêne massif 3 portes + glace TBE 150 € Tél. 06 12 39 34 17
➔ Vds **clavier pour bébé** avec 2 CD ROM + souris sans fil coccinelle 25 € Tél. 04 42 58 14 96
➔ Vds **Baratte** meuble ancien TBE 150 € à déb Tél. 04 42 51 05 27
➔ Vds **portail artisanal** fer forgé 3 battants, L 3,05 m, H 1,65 m Tél. 04 42 51 36 93 (ap 15h)
➔ Vds **poussette enfant** double neuve 80 € + pneus 195/65/15 occasion 20 € Tél. 06 14 91 06 42
➔ Vds **lit baldaquin** blanc en bois avec matelas et sommier à lattes 140X190, 600 € à déb Tél. 04 42 51 54 60 (laisser message)
➔ Vds **robe de mariée**, satin et perles, très belle, bouquet, diadème, chaussures offerts T 38/40, 300 € Tél. 06 84 05 74 98
➔ Vds **machine à coudre** très peu servi, plusieurs points + boutonnières, bas libre, facile d'emploi 80 € + sommier tapisserie à lattes avec matelas latex en 140 TBE 76 € Tél. 04 42 65 84 24
➔ Vds **sommier** et matelas en 90, neuf sous emballage, 150 € Tél. 04 42 58 33 84
➔ Vds **salte à manger** rustique, buffet 4 portes dont 2 vitrés, argentier 2 portes dont 1 basculante, grande table rectangulaire avec rallonges TBE 230 € + 3 radiateurs "Airelec" 2 en 1500 w, 1750 w jamais servis 60 € Tél. 04 42 65 84 24
➔ Vds **machine à coudre** Singer + accessoires 100 € + playstation 1, 6 jeux, carte mémoire 60 € Tél. 06 64 65 89 13
➔ Vds **armoire** placage pin 3 portes 3 supports L150XH220XP55 + 5 étagères noire L160XH150XP30 Tél. 04 42 65 80 64
➔ Vds **lit bébé** + matelas TBE 50 € Tél. 06 77 50 67 52
➔ Vds **2 matelas** 90X190 TBE 60 € Tél. 04 42 51 19 13 ou 06 22 08 31 59
➔ Vds **plaque induction** Scholtes neuve jamais servie dans emballage 500 € Tél. 04 42 58 00 18
➔ Vds **maisonnette enfant** en plastique excellent état 30 € + vélo 3/5 ans fille TBE 30 € + rollers peinture 37 et 44, avec accessoires 25 € la paire Tél. 06 13 08 76 99

➔ Vds **renard empaillé** posé sur pied de vigne Tél. 06 17 55 69 51
➔ Vds **mini chaîne** Technics 4 éléments séparés K7 CD + 2 enceintes acoustique TBE 300 € Tél. 04 42 51 06 35 (ap 19h)
➔ Vds **playstation**, 1 manette, 8 cartes mémoire, 24 jeux 130 € + nintendo 64, 2 manettes, 2 cartes mémoire, 13 jeux 110 € Tél. 04 42 51 14 17
➔ Vds **casque cross** junior 30 € + livres walt disney 3 € pièce Tél. 06 23 23 51 78
➔ Vds **kimono judo** 6 ans TBE Tél. 04 42 58 35 92 (le soir)
➔ Vds **remorque** basculante plateau de 2 m X 1,5 m, essieu 1000 kg TBE pneus neufs Tél. 06 74 79 11 56
➔ Vds **PC PII 450 MHz**, RAM 128 Mo, DDVR 8 Go, (USB2) X 2, écran 15" CRT, imprimante HP, scanner AGFA, clavier + souris + enceintes 300 € Tél. 04 42 51 42 10 ou 06 61 66 04 64
➔ Vds **transat** TBE + trotteur en forme de poisson bleu, à voir Tél. 06 11 76 29 21
➔ Vds **Nokia 3330**, 30 € + jeu play 2 GTA vice city 20 € + majia 35 € + lecteur DVD portable Shinco 200 € Tél. 04 42 65 96 85
➔ Vds **2 lecteurs CD SONY** TBE valeur 150 € cédé 50 € pièce + platine CD DJ BST Clarving 146 neuve TBE 250 € T él. 06 18 93 53 46 ou 04 42 51 14 84
➔ Vds **imprimante Canon** bulle d'encre couleur 50 € Tél. 06 09 19 10 94
➔ Vds **Stepper** avec compteur Décathlon (ST 3000) 75 € + Game boy color avec 2 jeux 45 € + banc muscu pour abdos 25 € Tél. 06 99 35 37 99 (ap 19 h)
➔ Vds **armoire blanche** chambre enfant L 1,28 X H 1,76 X P 0,53 avec 1/2 penderie et 1/2 étagères + coffre à jouet blanc le tout 460 € Tél. 04 42 58 28 74 ou 06 23 04 65 73
➔ **Donne caniche blanc** (Jordi) 10 ans vacc tatoué Tél. 04 42 51 10 68
➔ Vds **chaîne HI-FI**, wc, poudées, voiture de collec, lustres, cage lapin, jeux de sociétés Tél. 04 42 65 83 13
➔ Vds **vêtements de vélo** Once banesto Tee shirt, vestes, cycliste... 12/16 ans le tout 100 € Tél. 04 42 51 14 84
➔ Vds **vélo VTT** état neuf prix à déb Tél. 04 42 58 02 76
➔ Vds **canapé** velours 3 pl. convertible, armature en bois 100 € + 4 convecteurs élec 40 € Tél. 06 87 78 21 91
➔ Vds **guitare classique** 3/4 alvaro (fabrication espagnole) + housse état neuf 100 € Tél. 06 13 80 89 35

➔ Vds **livres** "la cuisine saine et rapide 3 € + un millions de menus express 8 € + le nouveau livre de cuisine pour enfants 3 € + 300 conseils pour retrouver la forme et la minceur 5 € Tél. 04 42 51 36 29
➔ Vds **fauteuil** "Everstyl" commande électrique entièrement neuf, multi positions Tél. 04 42 58 15 76
➔ Recherche à acheter **films pour enfants** en K7 ou DVD + une maisonnette d'enfants pour jardin Tél. 06 83 17 94 28
➔ Vds **poêle à bois** GODIN volume de chauffe 100 m2, sortie arrière et dessus, exc. état 150 € Tél. 06 85 75 76 25
➔ Vds **horloge** "Lansalot" 500€ + scooter élec neuf 300 € + karcher neuf 200 € + 4 pneus 185X70XR14 150 € + bac à douche blanc neuf 30 € + wc blanc neuf 20 € Tél. 04 42 51 10 68

LOGEMENT

➔ Vd **superbe villa**, grand T5, poutres apparentes, cuisine en bâti, cheminée, chauffage fioul, double vitrages, Garage, 1000 m2 clos arboré, forage arrosage automatique, piscine, grande cuisine d'été équipée, construction traditionnelle, à voir Tél. 04 42 51 50 26 (ap 18 h) ou 06 09 92 52 43
➔ **Loue appartement T1** plein bis neut, Gardanne centre, Bd Carnot, 3e étage, mansardé, idéal pers seule Tél. 06 86 14 34 03 (av 20h)
➔ **Loue studio** au centre ville de Gardanne, meublé, ensoleillé 18 m2, + mezzanine, 380 € charges comprises Tél. 06 79 01 69 97 (répondeur)
➔ Recherche à acheter ou à louer **garage** quartier de la poste à Biver Tél. 06 61 50 29 08
➔ **Loue** à Risoul 1850, **studio** 5 couchages tout équipé, plein sud proximité des pistes et commerces, toutes périodes à la semaine prix intéressant Tél. 06 73 46 20 42
➔ Ferais échange appartement **T4** mine centre de Gardanne contre maison mine alentours Tél. 04 42 51 27 46
➔ Vds à Gardanne **villa jumelée** traditionnelle de 150 m2 + sous sol de 130 m2 + jardin + 3 wc + 2 terrasses 386000 € hors frais de notaire Tél. 04 42 51 14 17
➔ Particulier loue **grand garage** Bd Carnot centre de Gardanne Tél. 06 86 14 34 03
➔ Vds **appartement** sur Gardanne au 27 avenue de la libération 2e étage F4, 75 m2 Tél. 04 42 51 09 15

DIVERS

➔ Vds **ampli Bass** 10 w, 480 € Tél. 04 42 58 48 41
➔ Vds **cuisinière Sauter**, 3 brûleurs gaz + 1 plaque élec, pyrolyse, an 94 BE 60 € + flexible Gazinox butane/propane état neuf, 1 mètre avec détendeur 60 € Tél. 06 18 65 19 92
➔ Vds **chauffage** à gaz de ville (air pulse) servi 1 fois capacité de chauffe 60 m2, 200 € Tél. 06 13 08 76 99
➔ Vds **table style** patiné couleur miel foncé, 4 places 100 € + grand parc filet bb 15 € + halogène noir sur pied 8 € + frigo whirlpool avec freezer, pas congelé 150 € à déb le tout en TBE Tél. 04 42 58 03 66 ou 06 15 19 99 49
➔ Vds **parc neuf** 20 € + poussette Graco de 0 à 3 ans BE pneus gonflables pour ville ou campagne 100 € Tél. 04 42 58 19 78
➔ Vds **tobogan** double vague valeur 200 € cédé 70 € + petite table avec banc intégré 10 € + coq à bascule face à face snoby 15 € Tél. 06 75 42 00 37
➔ Vds **plaque vitro céramique** Faure parfait état 50 € + VTT homme TBE 50 € Tél. 04 42 51 13 41

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

PONZO Alexi, MAUREL Mathieu, BERRUZO Enzo

MARIAGES

BOUZID Tarek/DEKEYSER Karine

DÉCÈS

SCARRONE Mireille épouse ARRIGHI, BRUNETON Béatrice, SCHWENKE Helmuth, BERNARDI Jeanne veuve OLIVIER, BOURAS Amar, SALADINO Gina, TROSSIAN Albert, ROMERO André

énergies n°222 du 7 au 21 octobre
bimensuel édité par la mairie de Gardanne

Service Municipal de Communication
273, Avenue Léo-Lagrange 13120 Gardanne
Tél. 04 42 65 79 00 - Fax: 04 42 65 79 01

site: www.ville-gardanne.fr • mel: info@ville-gardanne.fr

- Directrice de publication: Claude DURAND
- Rédacteur en chef: Marc NOTARGIACOMO • Secrétaire: Evelyne SERANO
- Rédaction: Bruno COLOMBARI, Carole NERINI, Loïc TANIQUO, Stéphane CONTY • Crédit Photos: Christian PIROZZELLI
- conception/réalisation PAO: Hervé POYEN
- Responsable de fabrication: Carole NERINI • Flashage: SEILPCA
- Impression: CCI, 9 Av. Paul-Heroult 13342 Marseille Cedex
- Abonnement: 3 € • Dépôt légal: 1990 • ISSN 1247-9233

Permanences diverses

Maison du Droit et du citoyen

Rue Mistral - Tél. 04 42 12 67 15 sur RdV
ouvert le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le 4^e samedi du mois de 9h à 12h.

● JURIDIQUE

■ **Un avocat** tient une permanence juridique le deuxième et quatrième mercredi de chaque mois de 9h à 12h, sur RdV.

■ **Conciliateur**: mardi sur RdV de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 18h.

■ **Un notaire**: troisième mercredi du mois de 14h à 16h30, sur RdV.

● ÉCRIVAIN PUBLIC

■ Pour vous conseiller dans vos formalités administratives un écrivain public est à votre disposition le mardi de 14h à 17h, sur RdV.

● ÉTRANGERS

■ **AITE** le 2^e jeudi du mois de 9h à 12h sur RdV

● CONSOMMATION

■ **UFC Que choisir?** le 2^e mardi du mois de 14h à 17h sur RdV

● AIDE AUX FAMILLES

■ **Association famille en crise** Les 2^e et 4^e jeudis du mois de 9h à 12h et les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 14h à 17h, sur RdV.

■ **L'APERS** (aide aux victimes) Le 3^e jeudi du mois de 14h à 18h et le 4^e samedi de 9h à 12h, sur RdV.

● **CAF** Résidence St-Roch, Avenue de Nice

■ **Administratives**: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et 13h à 16h Tél. 0 821 01 99 13

■ **Sociales**: mardi 9h à 11h30, permanence tél. au 04 42 65 43 84, le mardi de 13h à 16h et jeudi de 9h à 11h30 et de 13h à 16h (permanences sur RdV)

● LOGEMENT

■ **Laure Grison et Cathy Giorgi**: lundi et vendredi après-midi au service Habitat (22 rue Jules-Ferry) sur RdV, de 14h à 17h. Tél. 04 42 51 56 87

● RETRAITE

■ **La CRAM du Sud-Est** tient une permanence d'information pour les retraités et futurs retraités les mercredis et 2^e et 4^e vendredis du mois uniquement sur RDV à la maison du peuple au Tél. 04 42 96 81 06 - Fax. 04 42 96 81 11 - Mel. retraite@cram-sudest.fr

■ **La CICAS** (retraites complémentaires) tient une permanence d'information à la Maison du Peuple, tous les mercredis uniquement sur RdV sur place ou au 04 91 54 11 54 .

● CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Permanences Square Deleuil - CCAS - Tél. 04 42 65 79 10

■ **Josiane Roche**: mardi et jeudi matin sur RdV, de 9h à 12h30.

■ **Josiane Guieu**: lundi et vendredi matin sur RdV, de 9h à 12h30.

■ **Anna Cremonesi**: mercredi après-midi sur rendez-vous

■ **Edwige Ginoux**: le service d'aide légale est ouvert au public le jeudi de 13h30 à 16h30.

● ENVIRONNEMENT

Ramassage de branches, feuilles, tonte: 04 42 51 79 67

Ramassage des encombrants

(gros électroménager, matelas, meubles ...): 0800 420 420

Déchetterie Malespine: 04 42 58 45 79

Info tri sélectif déchets: 04 42 51 79 67

Info charte environnement: 04 42 51 79 50

Permanences annexe de Biver

PERMANENCES DES SERVICES

● **Service Environnement**: le mardi de 8h30 à 10h.

● **CTM (Ateliers Municipaux)**: le mardi de 10h à 12h.

● **CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)**: Les 1^{er} et 3^e mardis du mois.

● **Service Jeunesse**: lundi, mardi, jeudi de 17h30 à 19h30, mercredi de 15h à 18h. Pendant les vacances scolaires, activités du lundi au vendredi de 14h à 21h.

● **Police Municipale**: le jeudi de 9h à 11h.

MAIRIE ANNEXE DE BIVER

Tél. 04 42 58 39 74

Fax 04 42 51 43 92

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Activités retraités

Restaurant Nostre Oustau

Le lundi: cinéma,

le mardi: ateliers divers,

le jeudi: temps forts (sorties, repas spéciaux, fêtes),

le vendredi: atelier *Regain*

Chaque jour au choix:

jeux de société, cinéma...

Renseignements Marie-Germaine

Amelsi ou Samia au

04 42 58 01 03 de 9h30 à 17h.

Association Aide et Loisirs 3^e âge

Sortie mensuelle

Permanences à Gardanne au local de Gardanne vélo, av Léo-

Lagrange, chaque mercredi et ven-

dredi de 10h à 11h30 et à la mairie

annexe de Biver tous les jeudis de

10h à 11h30. Tél. 04 42 58 02 68

Vous trouverez ci-dessous les activités permanentes des trois structures qui accueillent les retraités.

Entraide Solidarité 13

Section Gardanne

Une permanence est tenue tous les mardis de 9h à 11h dans le local qui se trouve face à la Maison du Peuple, av. Léo-Lagrange.

Tous les mercredis et vendredis après-midi, jeux, rencontres(...) au local.

Une sortie à la journée est organisée chaque mois.

Tél. 04 42 58 37 81

Section Biver

Place de l'église à Biver, tous les mardis et jeudis après-midi, jeux, sorties...

Permanences les jeudis de 9h30 à 11h30.

Tél. 04 42 58 42 36

Colloque international

Un bassin minier en Europe: Gardanne

*Jeudi 21 octobre 2004,
de 14h à 18h*

Histoire économique de la mine et des emplois du charbon en Europe

Conférence dans l'amphithéâtre
à la Maison Méditerranéenne
des Sciences de l'Homme
(5, rue du Château de l'Horloge, Aix-en-Provence)

*Vendredi 22 octobre 2004,
de 9h à 18h*

Histoire sociale et politique du Bassin Minier de Gardanne

Conférence
à la Maison Méditerranéenne
des Sciences de l'Homme,
(Aix-en-Provence)
Suivi d'une table ronde
avec des témoignages de mineurs

*Samedi 23 octobre 2004,
de 9h à 12h30*

Mémoire et patrimoine de la mine de Provence et en Europe

Conférence à la Maison du Peuple
(Avenue Léo-Lagrange, Gardanne)
Suivi d'une table ronde sur l'histoire,
la mémoire et le patrimoine industriel
en Provence

**Les 21-22-23
octobre 2004
Aix-en-Provence
& Gardanne**

Ouvert au public

Organisé par le CNRS - Université de Provence, UMR TELEMÉ
et la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme